

GOUFFERN EN AUGE

JOURNAL D'INFORMATION SAISONNIER DE LA COMMUNE

La Pierre Levée à Silly en Gouffern



Chère Madame, Cher Monsieur,

Au seuil de l'année 2025, **les projets** longuement mûris par notre commune nouvelle et son conseil municipal **prennent corps**. Au Bourg Saint Léonard, la **maison des aidants** ouverte il y a un an affiche complet tandis que la restauration des **maisons du potager du château est en bonne voie**.

A Urou, la **maison sport-santé** inaugurée en juin accueille ses premiers utilisateurs.

A Fel, la première pierre du nouveau **centre de secours** a été posée début décembre et sa livraison est prévue dans un an, dans le nouveau lotissement qui l'accueillera. Saluons l'appui décisif de l'Etat, du Conseil départemental de l'Orne, de Terres d'Argentan Interco et de la Fondation du Patrimoine dans ces réalisations.

Nous attendons dans les prochaines semaines la validation définitive des projets de création d'une **gendarmerie** et d'une **maison de santé** dans les locaux de l'ancienne école de Fel ainsi que de l'extension de l'**école de Chambois**.

Mais **la vie de la commune et de ses habitants**, c'est aussi le fonctionnement des **services administratifs** renforcé par le dispositif « **France Services** » (qui permet d'avoir un accès direct aux services publics) précieux pour épauler les démarches des citoyens. Ce sont l'entretien des routes et des chemins, des cimetières et des églises par les **services techniques**, mais aussi la fourniture d'eau, l'implantation de la fibre et la modification de l'adressage. C'est enfin la **convivialité** avec les repas des anciens, les festivités associatives, le spectacle de Noël pour les enfants, sans oublier les commémorations très suivies du 80^{ème} anniversaire de la bataille de Normandie.

Pour conforter le travail en cours, il paraît aujourd'hui nécessaire de **mieux cerner les besoins de la population** et d'ajuster si nécessaire notre organisation. Nous organiserons donc des **rencontres avec les habitants** de la commune nouvelle afin de répondre à vos questions et de mieux connaître vos attentes. Une réunion sera également dédiée **aux jeunes**. Elles auront lieu pendant le premier trimestre 2025 dans chaque pôle administratif (Silly en Gouffern, Chambois, Exmes) et à Urou.

L'action des maires délégués dans leur commune historique, le travail des agents de la commune et de l'intercommunalité, la vitalité de nos associations sont **une force** pour notre commune que je souhaite saluer. Je les remercie tous chaleureusement.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous adresse avec toute l'équipe municipale nos vœux les plus cordiaux pour une **excellente santé** et une **heureuse année 2025**.



Philippe Toussaint

Un projet d'envergure

Par décret du 11 août 2022, l'Etat a rendu obligatoire pour toutes les communes la transmission de leur BAL (Base Adresse Locale), fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux. Cette obligation a nécessité de nombreux mois de travaux pour réaliser l'adressage de l'ensemble de la commune nouvelle de Gouffern en Auge.



Qu'est-ce que l'adressage ?

L'adressage est tout simplement l'ensemble des adresses d'une commune. Une bonne adresse repose sur trois piliers.

- Elle doit être unique (il ne peut pas exister deux adresses identiques)
- Géolocalisable (devant être identifiée via les coordonnées GPS)
- Non ambiguë (devant être identifiée précisément)

Tous les lieux publics ou privés (salles de sports, cimetières, exploitations agricoles, entreprises, habitations...) doivent avoir une adresse postale propre.

Ceci garantit un meilleur service : pas de courrier égaré, bon acheminement des colis, services de secours plus rapidement sur place, raccordement à la fibre facilité...

Qu'en est-il sur le territoire ?

Un diagnostic des adresses de la commune nouvelle a été engagé dès 2018.

- Beaucoup de noms identiques : exemple : une rue de l'église à Silly en Gouffern et une autre à Urou et Crennes
- De nombreux bâtiments n'étaient pas numérotés
- Des foyers ou entreprises possédaient le même lieu-dit mais sur des voies différentes

Face à ces constats, la commune a entrepris un travail de mise à jour de l'adressage : recensement de toutes les adresses, choix de nouvelles dénominations de rues, obligation de continuité des noms de rues sur la commune, attribution de numéros à chaque lieu ...

Quelles conséquences ?

Ce travail achevé, chaque lieu (habitation, lieu public, entreprise...) dispose maintenant d'une adresse unique : numéro et nom de voie. Pour certaines voies, la numérotation métrique a été retenue. Ainsi, le numéro est déterminé par la distance à partir du début de la voie (par exemple, une habitation située à 2327 m du début de la route d'Almenèches aura pour adresse : 2327 route d'Almenèches). Les lieux-dits seront maintenus sur le territoire mais ne font plus partie intégrante des adresses, sauf si le nom d'un lieu-dit a été retenu pour la dénomination de la rue.



Quelles démarches pour la population ?

Ces changements impliquent des démarches de la part des personnes concernées, qui devront signaler leur nouvelle adresse à leurs interlocuteurs habituels (fournisseurs de gaz, électricité, eau, CPAM, CAF, finances publiques, banque, certificat d'immatriculation du véhicule...).

Par contre, les papiers d'identité ne sont pas obligatoirement à refaire.

Nous vous demandons de mettre en place les plaques de numéro qui vous ont été remises **par la commune** conformément à la réglementation. En complément du travail long et fastidieux réalisé par Noëlle, cela achèvera l'usage du nouveau dispositif **très important pour les services de secours et les livraisons**.

AGENDA

17 janvier

Vœux de la Commune à la **salle des fêtes du Bourg Saint Léonard** 18h00

12 février

Concours de belote à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern** 13h30, inscription sur place

1er et 2 mars

Salon du Savoir Faire à la **salle des fêtes de Chambois** samedi de 11h00 à 18h00 dimanche de 10h00 à 18h00

Courant mars

Repas des anciens de **Courménil, Exmes et Villebadin**

23 avril

Concours de belote à la **Salle des fêtes de Silly en Gouffern** 13h30, inscription sur place

Courant avril

Vide dressing à l'**Hippodrome du Pays d'Argentan à Urou et Crennes**

1er mai

Traditionnelle fête communale à **Chambois** avec course de vélo, vide grenier et restauration sur place dès 7h00

18 mai

Vide grenier à **Exmes**

24 mai

Laure Colladant récital de piano-forte à **l'église de Fougy** dès 18h00

8 juin

Salon numismatique à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern** de 9h00 à 16h00

14 juin

Salon « La Ferme Grandeur Nature » par AGRIAL chez le GAEC Saillard à **Villebadin**.

18 juin

Concours de belote à la **salle des fêtes de Silly en Gouffern** 13h30, inscription sur place

Centre d'incendie et de secours

Attendu depuis de nombreuses années, les travaux de création du centre d'incendie et de secours de Gouffern en Auge, situé sur la commune déléguée de Fel, ont débuté. Ils sont réalisés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne en concertation avec Terres d'Argentan Interco qui participe au financement et la commune de Gouffern en Auge qui fournit le terrain viabilisé. Cet équipement permettra d'accueillir nos pompiers volontaires dans de bonnes conditions de travail et de confort, fin 2025 ou début 2026.



Entretien des adventives (mauvaises herbes)



Malgré la forte implication des agents, depuis le passage obligatoire de la commune au Zéro Phyto (interdiction de l'usage de produit phyto sanitaire depuis 2022), les résultats de l'entretien des « mauvaises herbes » ne satisfont personne : les administrés et les élus trouvent la réalisation insatisfaisante et le personnel communal doit faire face à des remarques désobligeantes. Afin de tenter d'y remédier et après de nombreux essais, recherches et démonstration, la commune de Gouffern en Auge a fait l'acquisition d'une machine à eau chaude, technique qui semblent donner satisfaction dans les communes où elle est utilisée. Elle sera mise en service dès l'année 2025.

Restauration des maisons du potager

La restauration de la maison du jardinier et du fruitier du Château du Bourg Saint Léonard a démarré en septembre et se déroule activement en vue d'une livraison en 2025. La Direction Régionale des Affaires Culturelles avait demandé cette intervention en urgence, ces bâtiments de très belle qualité étant en état de péril. Rappelons que le financement de ce chantier est partagé entre l'État (Drac) : 60%, le Conseil départemental de l'Orne 10%, la Fondation du Patrimoine 20% et la Commune de Gouffern en Auge 10%.



Gestion des eaux pluviales

Afin de préserver l'écoulement des eaux pluviales et prévenir d'éventuelles inondations, la commune de Gouffern en Auge a réalisé, en collaboration avec les services de Terres d'Argentan, le nettoyage de la retenue d'eau située devant l'église de Fougy, sur la commune déléguée du Bourg Saint Léonard. Cette opération a nécessité l'emploi d'un hydrocureur. Merci à Terres d'Argentan Interco pour le financement de ces travaux et aux services techniques qui ont permis sa réalisation.

Nouvelle clinique vétérinaire

Le cabinet vétérinaire **Le Charme Vert** au Bourg Saint Léonard a été inauguré le 20 septembre dernier, le **Docteur Nicolardot-Cacquevel** vous accueille pour soigner vos animaux de compagnie au : **8479 Route de Paris 61310 Gouffern en Auge**

05 octobre



Avec 85 participants, la marche Rosepoir 2024 a permis de récolter plus de 1.000€ pour la recherche contre le cancer

18 août



Feu d'artifice à Chambois pour le 80^{ème} anniversaire

11 novembre



Le 11 novembre à Urou et Crennes

12 septembre



Septembre Musical de l'Orne à l'église d'Aubry en Exmes avec le trio de Thierry Caens

20 septembre



La Remise du chèque de la Fondation du Patrimoine de 100.000€ pour la restauration des maisons du potager et de la Française des Jeux de 300.000€ pour la restauration de l'Orangerie

31 août



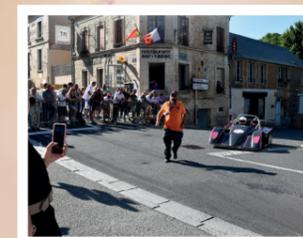
Concert de la Saint Gilles à l'église de Fougy avec Le Madrigal de Condé

15 septembre



Cochon grillé à Exmes

28 juillet



Course de côte à Exmes

20 août



Inauguration des stèles du Bourg Saint Léonard en hommage aux soldats américains de la 90^{ème} Division d'Infanterie morts pendant les combats d'août 1944

..... Repas des anciens

13 octobre



Aubry en Exmes, Chambois, Fel et Omméel

27 octobre



Urou et Crennes

17 novembre



Le Bourg Saint Léonard, Silly en Gouffern et La Cochère

24 novembre



Avernes sous Exmes, Saint Pierre la Rivière et Survie

Une entreprise discrète au cœur de Silly en Gouffern

Les Établissements Pierre Thomas

Mettre en valeur notre territoire, c'est aussi connaître les entreprises qui y travaillent. Créée en 1970 par Pierre Thomas, développée par son fils Roger dans les années 80, l'entreprise animée aujourd'hui par Vincent Thomas son petit fils est un acteur économique significatif de la région.



Sa première activité est la maintenance et la réfrigération d'**entrepôts frigorifiques** (67000 m³ pour les surgelés à Silly en Gouffern et 5700 m² pour le frais au Mans) destinés aux opérateurs de la logistique alimentaire qui travaillent pour la grande distribution et l'industrie.

La position géographique de la région d'Argentan située entre une vaste région de production agricole (Bretagne, Val de Loire, Normandie) et une région fortement consommatrice (L'île de France et Paris) explique la localisation de cette entreprise.

Cette activité étant fortement consommatrice d'énergie, les investissements menés à Silly en Gouffern au cours des dernières années ont eu pour objectif prioritaire les économies d'énergie et la réduction de l'impact environnemental :

- Création d'une centrale de production photovoltaïque qui produit désormais 20% de l'électricité consommée
- Économies d'énergie (travaux d'isolation, automates pour optimiser la production de froid, pompes à chaleur, développement des éclairages à faible consommation)
- Remplacement des fluides frigorigènes HFC par un gaz sans impact sur l'environnement et la couche d'ozone

Après avoir modernisé son site de Silly en Gouffern, l'entreprise mènera en 2025 la rénovation du site du Mans et envisage pour 2026 la création d'un nouvel entrepôt à Argentan.

Sa seconde activité est la production et la distribution de **bois énergie** par sa filiale France Pellets SAS tant pour les particuliers que pour les clients industriels ou énergéticiens. C'est aujourd'hui un acteur de la diversification énergétique dans le département de l'Orne, riche en zones forestières.



Il faut enfin citer l'**hôtellerie** du Pavillon de Gouffern qui dispose d'une capacité d'hébergement du niveau 3 étoiles bienvenue tout près du Haras du Pin, en plein développement.

Nouveaux commerces

Deux Brocantes ont ouvert vendredi 13 décembre à Exmes,
 « **Un Crabe dans le Bocal** » 19 rue neuve, tél : 06 82 30 24 66 et
 « **La Brocante des Comtes d'Exmes** » 39 grande rue, tél : 07 49 94 98 61



Cueillette des champignons : quelles sont les règles ?

Peut-on aller à la « chasse aux champignons » n'importe quand et n'importe où ?

Y a-t-il un calendrier précis pour la cueillette des champignons ?

On ne se pose pas toujours la question mais on ne peut pas cueillir des champignons en forêt domaniale le mardi et le jeudi dans le département de l'Orne. Il convient également de prendre connaissance des calendriers de chasse car pour la sécurité de tout le monde, l'accès à la forêt est interdit les jours de chasse.

Toutes les forêts permettent-elles le ramassage des champignons ?

Les forêts domaniales (petite et grande Gouffern), qui appartiennent à l'Etat, donc publiques, sont celles où la cueillette est tolérée. Elles relèvent du régime forestier dont la gestion est assurée par l'ONF (Office National des Forêts). La **forêt communale du Bourg Saint Léonard** est également ouverte au ramassage des champignons.

Et dans la forêt, les champs ou les prairies privés ?

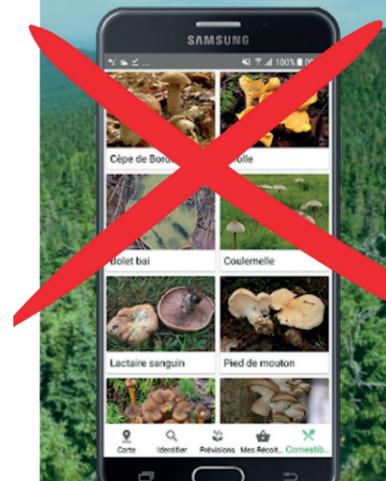
La cueillette y est tolérée à condition de demander l'autorisation au propriétaire (mais il est rarement là au moment où l'on s'y promène...). Peu de personnes s'en préoccupent, mais il faut bien garder à l'esprit que les champignons sont considérés comme appartenant au propriétaire du terrain (en vertu de l'article 547 du Code civil) c'est donc à éviter, sauf si vous connaissez le propriétaire et que vous obtenez son consentement.

En quelle quantité ?

En ce qui concerne les quantités, il est généralement établi qu'un adulte ne prélève pas plus de 3 kg de champignons par jour (un gros panier ou deux petits). Mais de manière générale ne cueillez pas plus que vos besoins.

En cas de doute sur le champignon, passez votre chemin. Ne vous fiez ni aux applications sur téléphone ni à certains guides. En effet, ils sont parfois source d'erreur pour un non-connaisseur. Si vous avez le moindre doute laissez les champignons en forêt. Vous pouvez aussi les montrer à un pharmacien mais tous ne sont pas experts.

Ne vous fiez pas aux applications



Nouveau service

Le bar restaurant « **Le Relais** » 21 route de Paris, au Bourg Saint Léonard renforce encore son multi-service à disposition de ses clients et des habitants en accueillant le **PMU** en janvier 2025

LA FORÊT DE GOUFFERN

Un territoire largement occupé par la forêt

La totalité de la Forêt de Gouffern couvre 4 104 ha et se situe pour l'essentiel sur Gouffern en Auge et en particulier sur Silly en Gouffern. La forêt domaniale de Gouffern (944 hectares sur Gouffern en Auge) est divisée en deux parties par la vallée de l'Ure (grande et petite Gouffern). La forêt communale de Gouffern en Auge couvre, 436 ha. Les forêts privées s'étendent sur 2 724 ha et représentent donc 66,4% de la Forêt de Gouffern.

C'est aussi un site historique depuis les Celtes, jusqu'à la bataille de Normandie en 1944, en passant par les Romains suivis d'un âge d'or médiéval et monastique.

Son relief vallonné laisse une large place aux sources et aux ruisseaux affluents de l'Orne et de la Dive sans oublier plus de 200 mares encore répertoriées.

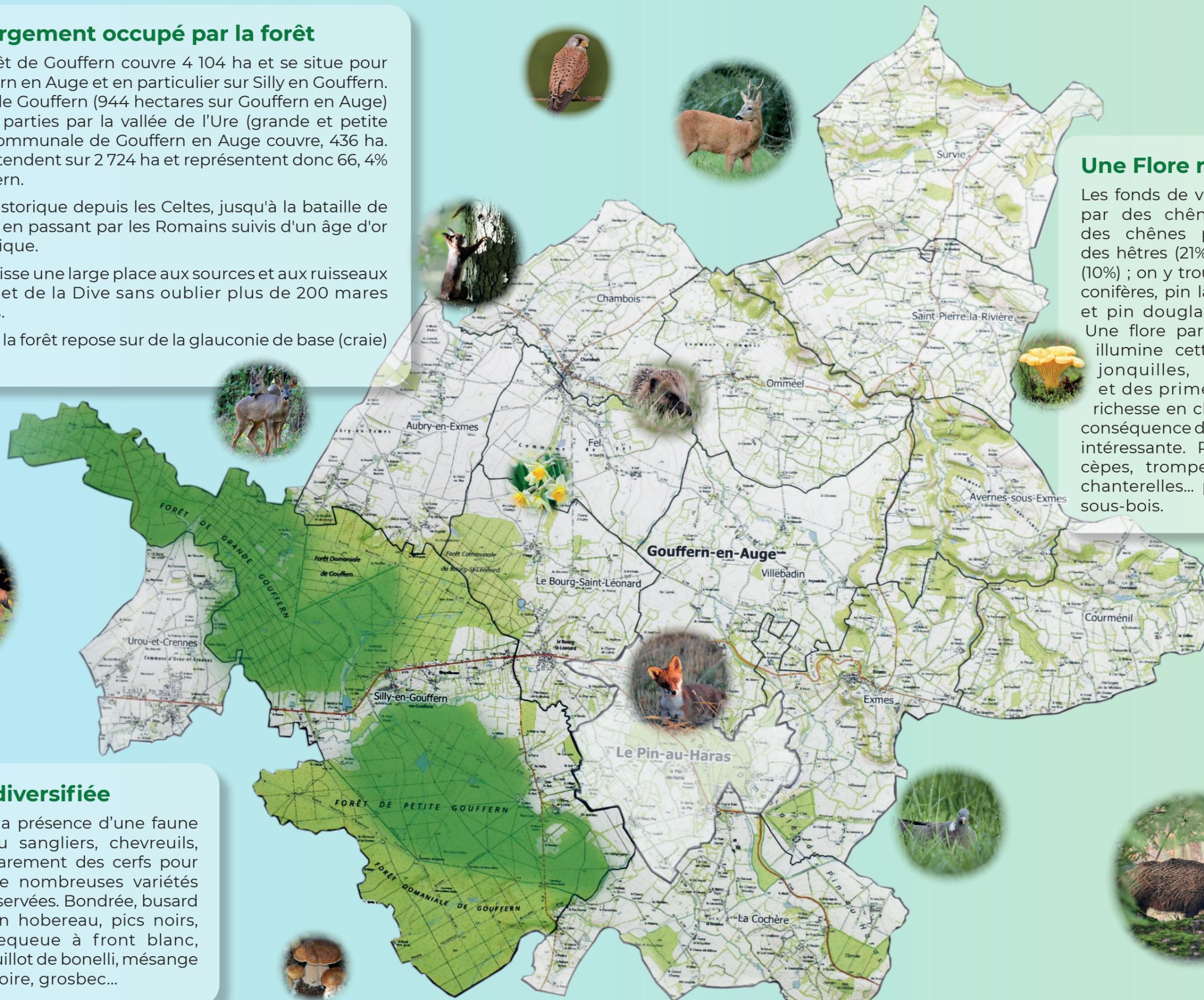
La majeure partie de la forêt repose sur de la glauconie de base (craie) parfois sableuse.

Une Flore riche

Les fonds de vallée sont occupés par des chênes sessiles (35%) des chênes pédonculés (21%), des hêtres (21%) et autres feuillus (10%) ; on y trouve aussi quelques conifères, pin laricio, pin sylvestre et pin douglas principalement. Une flore particulièrement rare illumine cette forêt avec des jonquilles, des aspergettes et des primevères. La grande richesse en champignons est la conséquence de cette biodiversité intéressante. Pieds de mouton, cèpes, trompettes de la mort, chanterelles... poussent dans les sous-bois.

Un faune très diversifiée

Cette forêt favorise la présence d'une faune de très bon niveau sangliers, chevreuils, renards, lièvres et rarement des cerfs pour les plus connus. De nombreuses variétés d'oiseaux ont été observées. Bondrée, busard saint martin, faucon hobereau, pics noirs, engoulevent, rougequeue à front blanc, fauvette pitchou, pouillot de bonelli, mésange boréale, mésange noire, grosbec...



Une Organisation qui se veut fédératrice

C'est au début 2023 que l'idée d'organiser un événement festif afin de fédérer et rassembler les habitants de la commune a germé dans l'esprit de quelques habitants. Une invitation est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et une première réunion est organisée le 10 mars 2023. 15 jours après une association est constituée. Nom choisi : "Gouffern en fête". Un bureau est élu, des statuts sont adoptés avec pour objet l'organisation de manifestations et animations au sein de la commune nouvelle. Une première manifestation est organisée dès septembre 2023, dans le parc du château du Bourg Saint Léonard, avec un apéritif musical et un jeu concours (photos). Malgré une météo peu clémente, les 25 bénévoles de l'association accueillent plus de 300 personnes. Ce succès conduit toute l'équipe à reconduire la manifestation.



En juin 2024, 350 personnes se déplaceront pour partager, le temps d'un apéritif, de la bonne humeur, des idées, des jeux pour enfants mais aussi pour les grands.

La météo une fois encore n'est pas favorable mais de 18h30 à plus de 23 heures, on se regroupe, on trinque, on mange, on se presse sous les barnums, on chante et on s'essaie à quelques pas de danse. Une vraie ambiance de « place de village » les bénévoles toujours aussi sympathiques sont soucieux de répondre aux besoins de tous, prouvant ainsi leur engagement pour Gouffern en Auge.

Une équipe motivée à l'esprit fédérateur

Elle est composée d'actifs et de non actifs, d'élus ou non, d'adhérents ou d'anciens adhérents de comités des fêtes. Beaucoup sont originaires du territoire alors que d'autres sont de nouveaux arrivants.

Les membres de l'équipe cherchent à créer une lisibilité accrue de la nouvelle commune sans nuire aux comités des fêtes existants. Ils veulent organiser des lieux de rencontre pour tous les habitants de la commune quelque soit leur âge.

L'ensemble forme un groupe qui de par sa diversité est une force de propositions et donne accès à un vaste réseau d'intervenants. Dévouement et mobilisation sont leur credo, ce qui a permis d'organiser la première manifestation en moins de 5 mois.



Chaque membre, en fonction de ses aptitudes et compétences, donne beaucoup de son temps. Le bureau est composé de 12 membres : Vincent Doual, Président (Villebadin) ; Nadia Sanchez, Vice-Présidente (Silly en Gouffern) ; Karine Rosio, Secrétaire (Villebadin) ; Aurore Plumerand, Secrétaire adjointe (Silly en Gouffern) ; Sonia Hamard, Trésorière (La Cochère) ; Michel Cazé, trésorier adjoint (La Cochère). L'association compte 25 adhérents (à jour de cotisation), originaires d'Exmes, Fel, La Cochère, Le Bourg Saint Léonard, Silly en Gouffern, Urou et Crennes

et Villebadin. Grâce aux subventions de la commune, aux cotisations des adhérents, aux sponsors, aux bénéfiques sur les apéritifs dansants, aux aides et prêts de matériel, l'association s'est constituée un fond de roulement, certes modeste, mais permettant d'organiser dans le futur des manifestations plus ambitieuses dont les 14 communes historiques pourraient être « partie prenante ».

Le Président remercie tous ceux qui ont soutenu et participé au projet. Et invite toute personne intéressée à rejoindre l'équipe en le contactant au 06.78.14.06.71 ou à prendre des renseignements à la mairie.

Gouffern en Auge

LE MAIRE
ET LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX

*Vous invitent à la cérémonie des
vœux de la commune*

**VENDREDI 17 JANVIER 2025
À 18H À LA SALLE DES FÊTES
DU BOURG SAINT LÉONARD**



Heidi Gaugain

Des nouvelles de nos Champions

Heidi Gaugain nous avait mis des étoiles plein les yeux lors de sa victoire d'étape à Chambois lors du Tour de l'Orne féminin. À Paris, lors des Jeux Paralympiques les étoiles se sont transformées en foison de médailles : 3 médailles d'argent remportées par Heidi ! La préparation sur les routes de Gouffern en Auge lui aura donc été très bénéfique !

Charles Ferrion notre multi médaillé du Bourg Saint Léonard, Champion du monde et Champion d'Europe, a été de nouveau sélectionné en équipe de France. Malheureusement sa discipline, le canoë-kayak descente, n'a pas été sélectionnée aux derniers J.O. Il a cependant décroché l'or en équipe aux championnats du monde. Rendez-vous en 2025 pour la reconquête des titres en individuel.



Charles Ferrion



Ilona Bernard Championnat de France

Au pays du cheval, Gouffern en Auge est d'Or. Quatre cavalières et cavalier ont ramené une médaille d'Or lors des championnats de France de Lamotte Beuvron : **Ilona Bernard** d'Urou et Crennes avec son poney Diamant se hisse sur la 1^{ère} marche du podium dans l'épreuve Elite Cadet Excellence (sur 95 participants).

Charlie Guyard d'Avernes sous Exmes caracole également en tête en Junior Excellence (27 autres équipes).

Raphaël Berrard de Courménénil a, quant à lui, brillé au Championnat de France d'Attelage et ravi l'Or en Amateur Elite GP.

Olivia Pettinato d'Exmes avec son poney Caligramme a passé le poteau en tête en course de plat à l'hippodrome de Cluny.



Olivia Pettinato à gauche



Celui qui tua le roi Henri II

Le 30 juin 1559, lors du tournoi organisé par Henri II pour célébrer le mariage de sa fille, Gabriel de Lorges, comte de Montgomery affronte et blesse mortellement le Roi, lui transperçant accidentellement l'œil de sa lance. Le jeune comte se serait réfugié au Château d'Aubry en Exmes.

Au murmure de La Vie

Avernes sous Exmes est connue dans le monde entier au début du siècle dernier grâce à un lieu propice à l'écriture : le Moulin des Noës, proche de la rivière La Vie. Dans ce lieu, Léon Balzagette, écrivain, critique littéraire et traducteur, écrivit de nombreuses lettres à ses amis relatant sa vie quotidienne « accoudé un jour sur une barrière au bout d'un chemin, beau comme tous les chemins qui ne mènent à rien ».



Le Trésor d'Argentelles

Redoutant l'avancée des anglais, au XV^{ème} siècle, le seigneur d'Argentelles, aurait caché un important trésor de pièces d'or dans les caves de sa demeure.

Le dernier Duel

En 1386, Jacques le Gris gouverneur de la ville d'Exmes, est accusé de viol par l'épouse de Jean de Carrouges. Cette affaire sera portée jusqu'au Parlement de Paris où l'affaire sera réglée par le dernier duel judiciaire le 29 décembre de la même année. Ce fait historique a été récemment porté au grand écran par Ridley Scott.



La Fée de la Pierre Levée

La Pierre Levée se dresse à la croisée des routes de Silly en Gouffern. On dit que des trésors immenses sont cachés à proximité depuis des siècles et sans jamais avoir été trouvés par des mortels. Chaque année à Noël, grâce aux rayons pâles que projette la lune on pourrait les voir apparaître. Mais attention à la fée protectrice qui ferait chanceler la Pierre et périr les imprudents sous son poids. La légende raconte que les traces encore visibles aujourd'hui sur la Pierre sont celles des doigts de la fée.

Le Petit Prince à Villebadin

Parmi les amis du comte Robert du Mesnil du Buisson, historien et archéologue français (1895-1986), se trouvait Antoine de Saint Exupéry (1900-1944) dont les œuvres sont largement inspirées de sa vie de pilote de la célèbre Aéropostale, y compris pour Le Petit Prince. L'auteur venait, dit-on, souvent piquer à l'ombre des vieux murs du Manoir d'Argentelles encore en ruines à l'époque.



La Légende de la cloche du Marchand

C'est en se rendant à la foire de la Pentecôte à Argentan que Gautier du Montcel, fils du Prévôt des marchands de Paris se perdit en forêt de Gouffern. Poursuivi par des bandits, il ne dut son salut qu'à l'annonce du couvre-feu donnée par une cloche de Saint-Germain qui lui indiqua la direction de la Ville. En reconnaissance, il offrit à l'église une magnifique cloche qui reçut le nom de « Cloche du Marchand ».

La naissance d'un célèbre Chouan au pays d'Omméel

Pierre Taupin un des chefs de la troisième chouannerie est né le 31 mars 1753 et est baptisé le 1^{er} avril à Omméel. Il devient valet de chambre de l'évêque de Tréguier, Monseigneur Le Mintier et le suit en exil à Jersey pour fuir les troubles de la Révolution. Son épouse Ursule Taupin reste à Tréguier avec ses cinq enfants. Elle y est guillotinée pour avoir donné asile à deux prêtres réfractaires. Pierre Taupin revient pour se venger. Insaisissable, redoutable, le chef de la « bande à Taupin » reste longtemps inarrêtable et devient une véritable légende. Il tombe frappé en pleine poitrine par une balle républicaine au combat de Tréglamus le 10 février 1800.



La demoiselle et le Monsieur habillé de Rouge

Dans la commune de la Cochère, une jeune fille fit la rencontre d'un beau Monsieur habillé de velours rouge et monté sur un élégant cheval noir. La voyant éplorée, il lui demanda la cause de son chagrin. Celle-ci était à la recherche d'une place et voyant arriver la nuit ne savait pas où la passer. Le Monsieur engagea la jeune fille et l'emmena dans son château. Son travail consistait à filer et à entretenir le feu sous la chaudière, avec une interdiction d'ouvrir la chaudière. L'homme partit fort longtemps et la jeune fille fut emportée par la curiosité. Elle découvrit à son grand désespoir sa mère morte, qu'elle faisait brûler depuis 3 ans. L'homme en rouge apparut aussitôt et elle se retrouva à La Cochère à l'endroit où il l'avait engagé. Après plusieurs années de repentir, sa mère lui apparut et lui dit « Je suis heureuse d'avoir, par mes douleurs, servi à ta conversion puisque tes prières et tes larmes ont obtenu la clémence de Dieu et ma délivrance ; je vais te préparer une place dans le séjour des élus ». La jeune fille mourut trois jours après, et le Monsieur en Rouge, autrement dit le diable, n'obtint ni la mère ni la fille.



Les bottes de Gargantua

Un jour, il y a de cela bien longtemps, Gargantua vint en Normandie; il portait sur son épaule sa gigantesque fault, et avait son bihot (enveloppe de pierre à aiguiser) attaché à sa ceinture. La chaleur était grande, attendu que l'on se trouvait au moment de la moisson. Le géant pressait le pas, car il avait hâte de couper les herbes des prés qui avoisinent la Risle. Selon la légende, c'est la terre collée à ses souliers qui gênait Gargantua. Aussi, on raconte qu'à Saint Pierre la Rivière, le simple fait de secouer ses chaussures a provoqué, la création de deux petites collines.

Un lieu d'inspiration

La Marquise Henriette de Mannoury d'Ectot, fut la première véritable romancière dans le genre érotique. Elle est plus connue sous le pseudonyme de Vicomtesse de Cœur-Brûlant. À l'époque du second Empire elle possédait le moulin de Moissy, où elle organisait des salons littéraires avec la participation de Paul Verlaine, Charles Cros et Guy de Maupassant. En 1870, Paul Verlaine y aurait séjourné 10 jours pour écrire des poèmes et faire la demande en mariage à sa future épouse.





Connaissez-vous la fontaine dite de « dévotion à Saint Laurent » située à Silly en Gouffern ?

Au premier abord il est difficile de reconnaître une fontaine mais en s'approchant on peut distinguer une petite porte et entendre l'eau qui coule en permanence. Cette source dite intarissable est la source Saint Laurent, vénérée depuis des siècles par les pèlerins en quête de guérison de leurs brûlures et de leurs dermatoses. Son origine fait référence à Saint Laurent resté insensible sur le grill. L'église de Silly en Gouffern est d'ailleurs également dédiée à ce Saint.

Quel est ce témoignage d'une ancienne activité ?

Une cheminée en brique au pied de la forêt de Gouffern Tannerie, Briqueterie, Scierie ?

Un « moulin à tan », est attesté à Silly en Gouffern en 1830. Il est agrandi vers 1860. Le lieu-dit en a gardé le nom : « le Moulin à Tan d'en Bas ». Le tannin (ou tanin) ainsi extrait était utilisé pour le tannage des peaux qu'il rendait imputrescibles. Le mot « tan » signifie chêne. La tannerie fut convertie en scierie vers 1900. Elle consommait les bois en provenance de la forêt de Gouffern et employait jusqu'à 30 ouvriers en 1910. La cessation d'activité remonte à 1923.



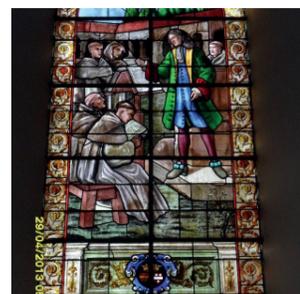
Tannerie

Les tanneries étaient une activité bien implantée dans le secteur. Leur présence est attestée dès le XV^{ème} siècle. Le secteur offrait en effet toutes les conditions nécessaires pour le travail des tanneurs : eau pour le lavage des peaux, argile servant à dégraisser le cuir, arbres, en particulier le chêne, dont l'écorce était réduite en poudre dans un « moulin à tan ».

Qui est ce personnage mis en lumière ?

Quelle est la signification de ce vitrail qui orne l'église de Silly en Gouffern. Qui est ce personnage représenté tel un maître de musique ? C'est Henry Du Mont, un Wallon qui obtiendra les bénéfices de l'abbaye de Silly en 1667.

Déjà connu et reconnu au XVII^{ème} siècle Henry du Mont obtiendra les plus hautes fonctions de la Cour dans le domaine de la musique sacrée et ses « Messes en plain chant » sont toujours chantées aujourd'hui.



Quel est ce monument situé à Silly en Gouffern ?

Au début du siècle dernier le cimetière situé à l'emplacement du parking de Silly en Gouffern fut déplacé à son emplacement actuel, route de Paris. Du cimetière initial, une sépulture subsiste ainsi qu'un if centenaire situé à côté de la maison France Services.



L'abbaye de Silly et l'église de Fougy sont des édifices religieux de notre commune qui dépendaient de l'ordre monastique des Prémontrés. Qu'étaient ces monastères ?

Rappelons que les monastères se sont multipliés dès la fin de l'empire romain en Egypte et en Palestine. **Saint Martin** crée au IV^{ème} siècle le premier site monastique en Europe dans le Poitou. A la fin du V^{ème} siècle, **Saint Benoît** va écrire au Mont Cassin la première « charte » des monastères, associant spiritualité et travail manuel.



Au IX^{ème} siècle, **Charlemagne** impose la règle bénédictine à tous les moines de l'Empire Franc. Ces monastères sont le plus souvent des entreprises agricoles avec étables, écuries, granges, pressoir. Ce sont aussi des lieux d'études dotés de bibliothèques.

Au X^{ème} siècle est créée l'**abbaye de Cluny** qui en deux siècles va regrouper près de mille abbayes (dont Jumièges, Saint Ouen de Rouen, Bernay, le Mont Saint Michel) et imposer le chant grégorien. Au XII^{ème} siècle apparaît **Cîteaux** qui sous l'autorité de **Bernard de Clairvaux** connaît à son tour une expansion foudroyante (525 abbayes en 1 siècle) et crée le **style gothique d'architecture à Saint Denis**.

Les abbayes sont souvent isolées dans des sites reculés. Les moines se font charpentiers, menuisiers, forgerons. Ils rédigent des traités d'agronomie, sont des spécialistes de l'élevage et améliorent les races, sont experts en métallurgie... et deviennent une véritable puissance économique.

C'est à cette époque, en 1120, qu'est fondée l'**abbaye de Prémontré** qui adopte la règle de **Saint Augustin** et se développe dans l'Est de la France.

Mais **avec le 14^{ème} siècle arrive le chaos** avec la guerre de Cent Ans et en 1348, la peste qui décime le quart de la population occidentale. Au XV^{ème} siècle, la nomination d'abbés « commendataires » qui prélevaient le tiers des revenus des abbayes vont les ruiner et alimenter les guerres de religion qui vont sévir jusqu'à la signature de l'édit de Nantes (1598).

Le XVII^{ème} siècle voit se développer la **congrégation de Saint Maur** et de son abbaye parisienne de Saint Germain des Prés. Les Mauristes vont reconstruire magnifiquement et privilégier le travail intellectuel. A l'**abbaye de la Trappe**, Armand de Rancé rétablit la discipline sous le nom de Cisterciens de la stricte observance. Après la fermeture en 1792 de toutes les maisons religieuses, il faudra attendre 1835 pour restaurer à **Solesmes** une abbaye bénédictine. Un nouvel essor suivra jusqu'en 1905 avec la nationalisation du patrimoine religieux et l'exil en masse des moines jusqu'en 1920.



Aujourd'hui voit l'essor des **Fraternités monastiques de Jérusalem**, communautés de moines et moniales, installées notamment au Mont Saint Michel et à Vézelay. Tandis que les Prémontrés retrouvent l'**abbaye de Mondaye**, reconstruite au XVII^{ème} siècle et désormais patiemment restaurée. Les moines de Mondaye reviennent chaque année célébrer une messe dans l'église de leur ancien prieuré de **Fougy**.

LES PRÉMONTRÉS

L'abbaye de Silly, l'église de Fougy sont des édifices religieux de notre commune dépendant de l'ordre des Prémontrés. Il nous est donc permis de nous demander, qui sont les Prémontrés, qui est Saint-Norbert, leur fondateur.



Qui est Saint-Norbert?

Il est né au château paternel de Gennepe, près de Xanten en Westphalie. Son père est un cousin de l'empereur Henri V, (souverain du Saint-Empire Romain Germanique), et sa mère descendante des Comtes de Guise, (noblesse picarde du Vermandois). Devenu chapelain de la collégiale de Xanten, il mène une vie de noblesse de cour libre et luxueuse.



Victime de la foudre, il est en proie à une vision du paradis qui détermine sa vocation, (d'aucun parlent de la vision de Saint-Augustin, si l'on en croit le retable de Silly). Ordonné prêtre, il entreprend une réforme des **chanoines** en respectant la **«Règle de Saint-Augustin»**. En 1120, il fonde la première abbaye sur le site de Prémontré, dans l'Aisne. En 1126, il choisit la «Règle de Saint-Augustin».

Il devient alors archevêque de Magdebourg

A partir de 1230, les installations de l'ordre se multiplient dans le Duché de Lorraine, dans les Comtés de Champagne, de Flandre, en France (Picardie, Normandie). En 1128, l'ordre compte 6 abbés ; en 1164, ils sont plus de 100, sans compter les prieurés.

La Règle de Saint-Augustin et les Prémontrés

Suite à la vision à laquelle il a été en proie, nous avons vu que Saint-Norbert a choisi la «Règle de Saint-Augustin», pour organiser l'ordre des Prémontrés.

Qu'est-ce donc que la «Règle de Saint-Augustin» et tout d'abord qui est Saint-Augustin ? Saint-Augustin est né à Thagaste dans la Province romaine d'Afrique en 354, sous l'occupation romaine. Il est l'un des 4 premiers Pères de l'Église latine. Comme Saint Norbert, il mène d'abord une vie dans la société, vie de mœurs souvent légères, il vit en concubinage, a un fils, Adéodat, enseigne, jusqu'au jour où l'enseignement le conduit à Rome, puis à Milan, et il rencontre l'évêque, **Ambroise de Milan**. A Pâques 386, il se fait baptiser, à 32 ans. Par la suite, de retour en Afrique, il devient évêque d'Hippone. Il est le penseur le plus influent du monde jusqu'à Saint Thomas d'Aquin, 8 siècles plus tard. Sa pensée est fondée sur la prédominance de la transcendance divine, due à sa conception d'un Dieu fort qui fait triompher le Bien («Même le mal sert»). Les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes et croire le contraire constitue «le Pêché originel». Cette conception reparaitra dans les débats au XVI^{ème} chez les Calvinistes sur la Prédestination puis au XVII^{ème} chez les Jansénistes.

Marqué par sa vie dans la société de sa jeunesse, Saint-Augustin n'a jamais eu l'intention de fonder un ordre monastique ou religieux, mais d'organiser la vie religieuse d'un groupe d'hommes. Au XI^{ème} siècle, l'autorité ecclésiastique entreprend de discipliner la vie des clercs et de les organiser en **communautés de chanoines, soumises à la règle de Saint-Augustin**. De ce fait, l'esprit et la structure de l'ordre des Prémontrés est souvent militaire, il accompagne souvent les marches militaires et religieuses de la chrétienté.



Caractéristiques de l'Ordre

Il s'agit donc d'une **communauté de chanoines** qui associe une vie monacale et une vie séculière, et c'est ainsi qu'ils gouvernent des prieurés-cures, comme par exemple l'Abbaye de Silly et le prieuré-cure de Fougy (le prieur étant un des chanoines de l'abbaye de Silly). Quant à l'abbaye de Silly, elle dépend directement de l'abbaye de Mondaye, près de Bayeux.

Françoise Lecaplain